

Championnat de Champagne Ardenne Jeunes 2026

Règlement Intérieur

Présentation du Championnat

L'Échiquier Châlonnais organise les Championnats de Ligue Jeunes ZID Champagne-Ardenne au Pôle Henri Dunant, 1 Rue du Docteur Calmette à Châlons-en-Champagne du 14 au 16 février 2026. Cette compétition rassemble les meilleurs jeunes joueurs pour se qualifier au Championnat de France Jeunes.

Championnats ouverts aux licenciés de la zone et étrangers scolarisés dans la zone (licence FFE). Le nouveau règlement impose des tournois mixtes. Comportement exemplaire demandé à tous.

Seules les licences A sont prises en compte. Inscription avant le 12 février 2026. Les joueuses choisissent à l'inscription si elles jouent pour le Championnat National mixte ou féminin.

Les jeunes qualifiés d'office pour les Championnats de France (classement ELO ou résultats saison précédente) participeront au championnat du Grand Est en tant que champions régionaux. Leur participation à la phase interdépartementale qualificative n'est pas autorisée. Exception possible pour clubs en zone limitrophe sur demande de la Ligue Grand Est.



Informations pratiques

Lieu : Pôle Henri Dunant, 1 Rue du Docteur Calmette, Châlons-en-Champagne

Dates : 14-16 février 2026

Pointage : Samedi 14 février, 8h30-9h30

Tarif : 15€

Contact : 07 86 15 40 27

Règles de Jeu et Appariements

Règles FIDE

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). Tous les participants doivent les connaître et les respecter scrupuleusement.

Système Suisse

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C04 FIDE). En cas d'effectif insuffisant, les appariements se feront en tournoi toutes rondes.

Logiciel Sharly Chess

Appariements et classements assistés par ordinateur pour garantir l'équité et la rapidité des résultats à chaque ronde.

Il est obligatoire de régler son inscription le 12 février 2026 au plus tard pour participer au Championnat. Il est également obligatoire de pointer sur place pour être apparié à la première ronde. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. Cette règle permet une organisation fluide et équitable pour tous les participants.

Lorsque les effectifs sont insuffisants dans une catégorie, le nombre de rondes peut être diminué. Les joueurs en seront informés avant le début de la ronde 1. Cette flexibilité permet d'adapter le tournoi aux conditions réelles de participation tout en maintenant un niveau de compétition élevé.

Départages et Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain=1, nulle=0,5, perte=0). Pour les catégories U8 et U10 en système suisse, les départages successifs sont le Buchholz tronqué, le Buchholz et le Kashdan. Pour les catégories U12, U14 et U16 en système suisse, les départages successifs sont le Buchholz tronqué, le Buchholz et la Performance. Pour les tournois toutes rondes, les départages successifs sont le Sonneborn-Berger et le Koya. En cas d'égalité pour les qualifications sur les tournois en système suisse, les départages décideront des qualifications. Sur les tournois toutes rondes, un match de départage aura lieu en respectant l'article 3.4 du règlement du championnat de France des jeunes.

Catégories et Cadences de Jeu

U8 et U10

6 rondes de **50 minutes** pour toute la partie avec ajout de 10 secondes par coup

U12, U14 et U16

6 rondes de **1h30** pour toute la partie avec ajout de 30 secondes par coup

Places Qualificatives par Catégorie

Catégorie	Mixte	Féminine
U8	7 places	5 places
U10	6 places	6 places
U12	6 places	5 places
U14	4 places	3 places
U16	3 places	3 places

Les prix ne sont pas cumulables et sont attribués en cas d'égalité de points au joueur ayant le meilleur départage. Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.


Horaires et Organisation

Horaires des Catégories U8 et U10

Jour/Heure	Ronde
Samedi 14 février 8h30-9h30	Pointage obligatoire
Samedi 14 février 10h00	Ronde 1
Samedi 14 février 13h30	Ronde 2
Samedi 14 février 16h00	Ronde 3
Dimanche 15 février 9h30	Ronde 4
Dimanche 15 février 13h00	Ronde 5
Dimanche 15 février 15h30	Ronde 6
Dimanche 15 février 17h30	Remise des prix

Horaires des Catégories U12, U14 et U16

Jour/Heure	Ronde
Samedi 14 février 8h30-9h30	Pointage obligatoire
Samedi 14 février 10h00	Ronde 1
Samedi 14 février 14h30	Ronde 2
Dimanche 15 février 9h00	Ronde 3
Dimanche 15 février 14h00	Ronde 4
Lundi 16 février 9h00	Ronde 5
Lundi 16 février 14h00	Ronde 6
Lundi 16 février 18h00	Remise des prix

 **Important :** Ces horaires peuvent être modifiés en fonction du déroulement de la compétition. Les participants seront informés de tout changement. La clôture du tournoi pour les U8-U10 se fera dimanche 15 février à 17h30, et pour les U12-U14-U16 lundi 16 février à 18h00 au Pôle Henri Dunant.

Règles de Conduite Essentielles

Forfaits et Absences

Un joueur arrivant avec 20 minutes de retard ou plus perd par forfait. Tout forfait non justifié sera signalé au Directeur des Sanctions FFE. Contact arbitre: **07 86 15 40 27**. Aucun Bye accordé.

Parties Nulles

Proposition de nullité après un réel affrontement. Minimum **20 coups** avec échanges de pièces. L'arbitre valide la proposition. Infraction = double défaite.

Appareils Électroniques

Interdiction absolue d'avoir un téléphone ou appareil électronique sur soi. Peut être laissé dans le sac, complètement éteint. Transgression = perte de la partie.

Zone de Jeu

Réservée aux joueurs et organisateurs. Comprend zone de jeu + toilettes + espace fumeur + boisson. Le joueur au trait ne peut quitter sans autorisation. Analyse interdite. Toute dégradation = exclusion.

Zone accessible 15 min avant la ronde. Interdit de fumer/vapoter. Le vainqueur (ou Blancs si nulle) apporte les feuilles à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces et éteignent la pendule. En cas de soupçon de triche, le joueur doit coopérer avec l'arbitre sous peine de sanctions (article 12.9 FIDE).

Organisation et Responsables

Équipe d'Arbitrage

Nom	Titre	Catégorie
AKREMANN Jordan	Arbitre en chef · AFO2	U16
CHAVET Antoine	Arbitre adjoint · AFO2	U12
DONET Pauline	Arbitre adjoint · AFC	U14
BARALLE Fabrice	Arbitre adjoint · AFC	U8 et U10
MINET Alexandre	Arbitre adjoint · AFC	U8 et U10

L'équipe d'arbitrage garantit le respect des règles. En cas de décision arbitrale, le joueur doit obtempérer immédiatement. Appel oral possible dans l'instant, puis réclamation écrite.

Commission des Sages et Jury d'Appel

Commission de 5 personnes des 4 CDJE pour décisions organisationnelles, qualifications et jury d'appel.

AKREMANN Jordan	Responsable ZID CHA
NOIZET Régis	CDJE 08
GUYOT Philippe	CDJE 10
FANTUZ Didier	CDJE 51
VIARD Dominique	CDJE 52

Contestation possible pour erreur de résultat ou d'appariement. Signalement avant fin de ronde = correction immédiate. Après affichage ronde suivante = correction ELO uniquement.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement et acceptent les contrôles anti-dopage.

L'Arbitre en chef
AKREMANN Jordan

L'Organisateur
Diego SALAZAR

Charte du Joueur d'Échecs

En participant à cette compétition, tous les joueurs s'engagent à respecter la Charte du joueur d'échecs adoptée par la FFE, le Code de l'Éthique de la FIDE et le Code du Sportif. Cette charte définit les principes fondamentaux du comportement sportif aux échecs.

Respecter les Règles

Les parties se jouent conformément aux règles du jeu FIDE et FFE, appliquées de bonne foi. Le résultat doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive et ne doit pas découler de négociations. Les comportements préjudiciables sont prohibés.

Une proposition de nullité est toujours inconditionnelle et ne peut intervenir qu'après un réel affrontement sur l'échiquier.

Respecter l'Adversaire

Refuser les moyens illégaux, sources d'informations extérieures et tricherie. Éviter de distraire ou déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.

S'adresser à l'adversaire en des termes toujours courtois et polis, maintenant ainsi un climat de respect mutuel essentiel au sport échiquéen.

Respecter l'Arbitre

En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte l'autorité de l'arbitre pour veiller à l'application des règles. L'arbitre est un représentant officiel de la FFE.

Face à une décision arbitrale, le joueur doit obtempérer. Réclamation possible par écrit selon les modalités expliquées par le corps arbitral.

Respecter l'Organisateur

Chaque joueur doit concourir à la bonne tenue de la compétition. L'inscription implique l'acceptation du Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.

Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement et dans les délais appropriés.

« Le compétiteur qui transgresse la Charte du joueur d'échecs s'expose à des pénalités sportives ou sanctions disciplinaires. »